

DUT Carrières Juridiques

Par **melymel**, le **10/03/2015** à **22:21**

Bonsoir à tous !

Actuellement en terminale L, je m'intéresse fortement au DUT CJ dans le but de devenir assistante juridique ou travailler dans le domaine du notariat.

J'aimerais avoir des avis d'anciens et/ou actuels étudiant(e)s issus de cette formation, pour savoir ce qu'ils en pensent, leurs projets pour la suite etc ...

Etant Lyonnaise, je m'intéresse plus particulièrement à l'IUT Jean Moulin, Lyon 3ème donc si certains d'entre vous peuvent m'apporter des informations je suis preneuse !!!

Enfin, j'aimerais connaître les critères de sélection : je suis plutôt bonne élève (entre 14 et 14.5 de moyenne générale en 1ère et 14 au premier trimestre de terminale, les appréciations sont très positives)

Merci par avance pour vos réponses !

Par **Yn**, le **11/03/2015** à **09:45**

Bonjour,

Beaucoup de sujets traitent déjà de la question, je t'invite à utiliser la fonction recherche, tu auras beaucoup d'avis.

Selon moi, une inscription à l'université me semble préférable, surtout si tu as la possibilité d'aller à Lyon 3. L'université ne ferme aucune porte en droit, au contraire elle en ouvre beaucoup.

Il est très fréquent que les projets des étudiants évoluent : ils arrivent tous avec des projets, des ambitions, des rêves, des préjugés, etc. et se heurtent souvent aux réalités du droit. Finalement, beaucoup s'orientent dans des filières dans lesquelles ils ne soupçonnaient parfois même pas l'existence.

La fac a cet immense intérêt de te permettre de réfléchir ton projet.

Par contre, le DUT va t'enfermer dans une filière courte (deux ans), et tu ne pourras réintégrer la fac de droit qu'en L2.

Par **melymel**, le **11/03/2015** à **18:55**

D'accord, merci pour ta réponse claire et détaillée !
J'avais déjà un peu consulté les sujets qui traitent de ça sur le forum mais comme chaque cas est différent je me suis dit autant tenter !

Par **jujub9639**, le **11/03/2015** à **20:03**

Bonsoir!

Je pense la même chose que Yn: si tu t'intéresses à ces deux métiers bien orientés droit, un conseil --> entame une licence de droit!

Tu auras un an de plus qu'en IUT et beaucoup plus de voies professionnelles s'ouvriront à toi. La seule difficulté, c'est qu'en fac de droit tu rentres plus dans la fosse aux lions qu'en IUT du fait que tu vas devoir te gérer toute seule. Mais crois moi c'est largement faisable!

Par **unicorn**, le **23/03/2015** à **13:29**

Bonjour tout le monde !

Personnellement, j'ai fait un DUT Carrières Juridiques (celui de Narbonne) et je pense que le DUT est une EXCELLENTE formation, même si tu veux retourner à la fac après. En effet, il te force à acquérir la maturité nécessaire, à être indépendant et à travailler dur tout en étant accompagnée par une équipe de professeur assez nombreux pour pouvoir te connaître, malgré le nombre croissant d'étudiants. Et pour ceux qui disent que faire une L3 après un DUT, c'est faux ! Je suis actuellement en L3 et je n'ai eu aucun mal à avoir mon 4ème semestre, et même plus, parmi mes matières, il y en avait 2 que j'avais déjà vues à l'IUT, et pour lesquelles j'ai eu des notes excellentes!

Pour finir, je pense que pour devenir assistante juridique, le DUT est la formation à faire. En effet, les recruteurs préfèrent largement une personne ayant été dans un IUT (ce qui signifie avoir fait des stages obligatoires, connaître la vie des entreprises, la gestion...) qu'une licence où tout est théorique.

En espérant avoir répondu à tes questions ! :)